

Concours photographique

**« Les trésors de l’Hérault »**

Le Comité Départemental de l’Hérault en partenariat avec la commission Photos -vidéos, organise un concours photographique pour mettre en valeur le département 34.

Les concurrents peuvent envoyer une ou deux photos dans un ou plusieurs des thèmes suivants :

* Sur l’eau
* Sous l’eau
* Sur terre
* Activités fédérales

Ou une vidéo (Maximum 4 minutes) tous thèmes confondus.

**Concernant les photos :**

La résolution des images doit être de 2024 pixels minimum sur le plus long côté.

Les photos doivent être sans cadre et sans filigrane.

Préciser le thème choisi par photo remise.

**Concernant les photos et les vidéos** :

Préciser, le lieu de la prise de vue, le nom et prénom du photographe et / ou vidéaste, son adresse émail et son club d’appartenance, ainsi que le thème choisi pour présenter la photo.

Le jury délibèrera lors de la prochaine assemblée générale : Début 2019.

Le prix sera remis à la Maison des Sports en partenariat avec Hérault Sport.

Les fichiers doivent être envoyés avant le 15 décembre par émail à l’adresse suivante : [secretariatcodep34@gmail.com](mailto:secretariatcodep34@gmail.com)

A vos appareils !

*Nota : PROPRIÉTÉ DES IMAGES*

*Conformément à la loi, le compétiteur-photographe est l'auteur et en tant que tel, il reste seul propriétaire de ses œuvres.*

*Il autorise la FFESSM et ses organismes décentralisés à utiliser dans un but non lucratif les fichiers images pour la promotion et l'enseignement. En cas d’utilisation, l’auteur devra être cité.*